



**LUNDI 16 FEVRIER À 15H**

Salons de l'Hôtel du Département - Tours

## **SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DES COLLEGIENS D'INDRE-ET-LOIRE**

En présence de

**Frédéric THOMAS**

Président du Conseil général d'Indre-et-Loire

**Sylvie LE CLECH**

Directrice régionale des affaires culturelles

**Antoine DESTRÉS**

Directeur académique des services de l'Éducation Nationale

**Loïc VAILLANT**

Président de l'Université François Rabelais

Le Conseil général conduit depuis plusieurs années des projets de sensibilisation et de pratiques culturelles dans les établissements scolaires, en partenariat avec les acteurs de différents champs artistiques.

**Rejoignant la volonté gouvernementale initiée en 2013 en faveur du développement des *Parcours d'éducation artistique et culturelle*, le Conseil général d'Indre-et-Loire a choisi d'inscrire cette thématique comme l'un des axes structurants de sa politique culturelle.**

Partageant avec la DRAC et les services départementaux de l'Éducation Nationale une volonté commune de renforcer la concertation autour des projets d'éducation artistique et culturelle (EAC), d'améliorer leur lisibilité, d'étendre leur rayonnement et de simplifier la mise en relation des initiateurs de projets, le Conseil général d'Indre-et-Loire a proposé d'associer l'Université François Rabelais à cette démarche pour élaborer en partenariat **un protocole novateur et inédit en France.**

### ➤ **UN PARTENARIAT INNOVANT ET INÉDIT**

La signature de ce protocole d'accord pour l'éducation artistique et culturelle des collégiens d'Indre-et-Loire en est le résultat, formalisant **un partenariat innovant.**

**Ce protocole d'accord**, outre les modalités de sa mise en œuvre, rappelle les objectifs communs, soit un soutien :

- à la pratique artistique des élèves
- aux manifestations valorisant les productions issues de ces pratiques
- à la découverte des lieux de patrimoine, de création et de diffusion
- à la sensibilisation et à la formation des étudiants appelés à conduire des projets d'EAC dans l'exercice de leurs fonctions de futurs enseignants ou intervenants spécialisés.

Ainsi, **chaque année, ce seront un ou plusieurs projet(s) qui seront accompagnés dans le cadre de ce dispositif**, de leur initiation jusqu'à la phase de restitution publique (salle de spectacle, bibliothèque...) afin que la diffusion n'en soit pas limitée aux collégiens et à leurs familles.

### ➤ UNE NOUVELLE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE CRÉÉE À L'UNIVERSITÉ

La Touraine a la spécificité d'avoir un département universitaire musique et musicologie remarquable par ses excellents résultats au CAPES, ainsi qu'un Centre de formation des musiciens intervenants (CFMI). **Conscient que la qualité du parcours des élèves en EAC dépend de la formation des enseignants et des artistes impliqués, le service de l'action culturelle du Conseil général a proposé à l'Université François Rabelais de concevoir un dispositif original** associant la formation des futurs enseignants au montage de projets pédagogiques et artistiques avec les collégiens.

À cet effet, **l'Université a créé à la rentrée 2014-2015 une nouvelle UEO** (unité d'enseignement d'ouverture) intitulée *Création musicale en collège et médiation* qui offre, aux étudiants de musicologie et de la filière Arts du spectacle se dirigeant vers l'enseignement, une base à l'élaboration de projets pédagogiques (résidence, ateliers, etc.) en collège. Ces étudiants sont formés et accompagnés pour mener à bien un projet en partenariat avec l'équipe enseignante du/des collège(s) accueillant(s) un ou plusieurs opérateurs culturels.

### ➤ DEUX PREMIERS PROJETS INITIÉS POUR L'ANNÉE 2014-2015

Pour l'année scolaire 2014-2015 deux premiers projets sont initiés dans le cadre du protocole :

- **« Une soirée chez un conteur » : la création d'un conte musical au collège Sainte-Thérèse de Vouvray** qui fait intervenir l'Ensemble PhilidOr, les enseignants de musique, français, arts plastiques et EPS du collège, les étudiants de l'UEO, le Centre de formation des musiciens intervenants, l'écrivain Geneviève Hervier, le metteur en scène Edouard Signolet, ainsi que la comédienne Elsa Tauveron. **Ce projet est financé à hauteur de 14 400 €** répartis à parts égales entre la DRAC et le Conseil général d'Indre-et-Loire.  
Ce travail donnera lieu à une représentation publique salle Thélème le 17 avril 2015.
- **la création d'un spectacle de marionnettes autour du conte au collège La Bruyère à Tours** dans le cadre d'une résidence de l'artiste Charlotte Gosselin de la compagnie L'Arc électrique.  
**Ce projet est financé à hauteur de 2 500 €** par la DRAC et de 4 000 € le Conseil général d'Indre-et-Loire.

**Les projets seront accompagnés financièrement par la DRAC et par le Conseil général d'Indre-et-Loire. Le Crédit Mutuel s'associe également à cette démarche** par une aide au financement des supports de communication et de restitution du projet «Une soirée chez un conteur».

**Dès 2015-2016, une montée en puissance est prévue ;** des projets concernant des territoires dans lesquels l'offre culturelle est faible sont à l'étude avec les organismes associés.

### **A NOTER – VISITE PRESSE**

**Lundi 16 février de 11h15 à 11h50**, au gymnase Elie Amand (rue de la verrine, Vouvray)  
une visite presse vous est proposée afin d'assister à une **séance de répétition**  
de la création « Une soirée chez un conteur ».  
(dossier de presse du projet en pièce jointe)

**IL EST IMPERATIF DE CONFIRMER VOTRE VENUE. Merci.**

**CONTACT PRESSE**

Emilie LEDUC - [eleduc@cg37.fr](mailto:eleduc@cg37.fr) / Tél. 02.47.31.47.32 - Port. 06.88.60.78.74